

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1091

Artikel: Regroupements régionaux
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Regroupements régionaux

En quelques semaines, un certain nombre de journaux ont disparu ou changé de mains en raison de leur situation financière déficitaire. Le phénomène est moins nouveau qu'il n'y paraît.

(cfp) Sur la Riviera vaudoise, *L'Est vaudois* vient d'absorber *Vevey Riviera*. En un siècle, Charles Corbaz et ses successeurs ont fermement pris pied à Montreux et éliminé tous leurs concurrents. C'est en effet Charles Corbaz qui a créé une imprimerie en 1899 à Montreux. Il imprime alors *Le Messager*, lancé par un ecclésiastique catholique; l'entreprise n'étant pas rentable, Corbaz la reprend pour effacer l'ardoise. *Le Messager* offre aux Montreusiens une alternative à la traditionnelle *Feuille d'Avis* jusqu'à la faillite de la Banque de Montreux en 1934. Les deux journaux, pressés par les

circonstances, fusionnent en 1936 pour donner naissance au *Journal de Montreux*. L'imprimerie Corbaz prend en main la destinée du quotidien dans des conditions financières précaires et le sauve.

Dans les années cinquante la situation s'améliore et la fusion avec les hebdomadaires la *Feuille d'Avis d'Aigle* et le *Courrier de Leysin* donne naissance en 1971 à *L'Est Vaudois*, depuis peu le seul quotidien régional entre Lausanne et Lavey. Le nouveau titre précise encore «*Feuille d'Avis d'Aigle, Courrier de Leysin, Journal de Montreux et Riviera réunis*». C'est un des rares quotidiens dont la publicité hors région est affermée à Orell Füssli Publicité SA. La fusion des deux quotidiens montreusiens a précédé de quelques années la fusion, en 1953, des communes du Châtelard et des Planches avec celle de Montreux. L'éditeur Gassmann de Biel a acquis la majorité du capital de *L'Impartial* de la Chaux-de-Fonds et une collaboration est prévue avec *L'Express* de Neuchâtel. ■

rémunérer. L'opération impliquerait des coûts pour le contribuable. Renoncer à une agriculture nationale présenterait des dangers quant à la sécurité de notre approvisionnement; en effet les modes de production des pays exportateurs, tout entiers tournés vers le rendement maximal, présentent des risques élevés: la monoculture, l'usage intensif d'engrais, bientôt les manipulations génétiques, sont sources d'érosion, de désertification, d'empoisonnement des sols, de fragilisation des cheptels. L'agriculture de ces pays est visiblement soumise à la loi des rendements décroissants. Dès lors le coût du maintien d'une agriculture suisse — pour le consommateur ou pour le contribuable — peut être considéré comme une prime d'assurance et non comme une subvention. Mais ce coût n'a pas à être exagérément élevé. Il ne s'agit pas tant aujourd'hui de produire plus que d'assurer une capacité de production, de maintenir une population rurale suffisante, des cultures et des élevages adaptés aux conditions géographiques. Les exploitations petites et moyennes peuvent survivre si elles se convertissent à la culture biologique; les paiements directs doivent précisément leur permettre de se libérer de la culture et de l'élevage intensifs. Sur ce marché ouvert, l'agriculteur peut trouver sa place et des prix suffisants en jouant la carte de produits de qualité et biologiquement sains. ■

Ici aussi, chacun des partenaires a auparavant absorbé ses concurrents. *L'Impartial* a repris il y a quelques années *La Feuille d'Avis des Montagnes*, du Locle; *L'Express* a été acquis par *La Feuille d'Avis de Neuchâtel* qui en a repris le titre au moment de changer de présentation. Quant au *Journal du Jura*, de l'éditeur Gassmann, il a absorbé *La Tribune jurassienne* de Moutier et est devenu, de ce fait, le seul quotidien de langue française du canton de Berne. On peut se demander si cette alliance jurassienne avec un centre biennois n'ébauche pas une évolution qui pourrait même devenir transfrontalière, comme l'a esquissé la dernière émission *Jura(s)* diffusée par FR 3.

Herbert Bruderer, un bon connaisseur des questions de presse, a récemment rappelé que de 1931 à 1990 un seul quotidien, le *Blick*, a été lancé avec succès en Suisse. L'expérience du *Nouveau Quotidien* est trop récente pour en tirer des conclusions, mais il est probable que ces prochaines années verront des regroupements, des essais de diffusion dans les régions voisines ainsi que des dispartitions de titres. Même Publicitas subit les conséquences d'une manne publicitaire devenue rare, ce qui lui impose une politique de prise de participation dans les entreprises de presse menacées et lui vaut de nouvelles accusations de viser au monopole (*Bilanz* du mois de juillet 1992). ■

Des tonnes de papier gaspillé

(pi) 832 pages A4 et une couverture cartonnée, tel se présente l'annuaire PTT Videotex 1992 édité en juin et remplaçant celui d'octobre 1991 (688 pages). Que contient ce précieux document envoyé à tous les abonnés au Videotex ? 200 pages de mots-clés et de rubriques en trois langues pour aider l'utilisateur à trouver les bonnes informations; 3 pages de noms de banques de données et plus de 600 pages d'adresses d'abonnés... Utilité de l'outil ? Nulle à tous points de vue. Il faut savoir: le Videotex est un système interactif de communication entre une banque de données et un utilisateur, le second pouvant questionner la première via un clavier et un écran. Un des buts premier du système Videotex français (le Minitel) était d'ailleurs de

supprimer à terme les annuaires téléphoniques, la recherche de numéro pouvant se faire sur écran. Alors soit le système fonctionne à satisfaction et toutes les informations contenues dans les 832 pages de l'annuaire sont accessibles sur écran — l'annuaire est donc inutile. Soit le système fonctionne tellement mal qu'il est difficile de trouver par le Videotex le numéro de la boîte aux lettres électronique d'un abonné ou le code d'entrée d'une banque de données, et dans ce cas il ne faut pas gaspiller argent et papier à éditer un bottin, mais améliorer le Videotex. S'ils devaient construire une fusée spatiale, les PTT l'équiperait de pédales... Mais la critique dépasse de loin l'anecdote. Il y avait au début de l'année près de 85 000 abonnés au service Videotex, qui ont chacun reçu un annuaire. C'est une centaine de tonnes de papier qui auraient pu être économisées. Et, à 10 francs l'annuaire, 850 000 francs. ■